

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Législative partielle à Akiéni : le scrutin n'aura pas lieu dimanche

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

L'ELECTION législative partielle sur le premier siège du département de la Lékoni-Lékori (Akiéni), dans la province du Haut-Ogooué, prévue pour se tenir les 04 et 18 avril 2020 "est reportée à une date qui sera fixée après la levée des mesures barrières prises par le gouvernement pour lutter contre la pandémie à coronavirus". Ainsi peut-on lire, en substance, dans les dispositions de l'article 2 de la décision de la Cour constitutionnelle, datant du 26 mars dernier. Celle-ci fait suite à la requête du

chef du gouvernement, enregistrée au greffe de la Cour le 24 mars 2020. Et dans laquelle, le Premier ministre demandait le report de ce scrutin. Nkoghe Bekale explique qu'il a été saisi par le Centre gabonais des élections (CGE). Lequel a avancé, comme raison pour solliciter le report, les mesures barrières prises par le gouvernement pour lutter contre le Covid-19, parmi lesquelles l'interdiction de regroupement de plus de dix personnes et les restrictions apportées aux déplacements des populations. Le CGE estime que "cette situation est constitutive d'un cas de force majeure pouvant justifier ce report." Il faut souligner qu'au terme de la loi, comme le relève la Cour

constitutionnelle, "la force majeure s'entend d'un événement imprévisible, irrésistible et incontournable exonérant le débiteur de l'exécution de son obligation". Ainsi, la Cour considère que le fait que le gouvernement interdise, dans le cadre du combat contre le coronavirus, entre autres, tout événement pouvant mobiliser ou rassembler les populations, et de restreindre leurs déplacements, est une situation qui constitue un cas de force majeure... Il faut rappeler que la vacance du siège concerné a été prononcée en

août 2019 par la Cour constitutionnelle, à la suite d'une requête du bureau de l'Assemblée nationale, saisie par le Parti démocratique gabonais (PDG), suite à l'exclusion de ses rangs de l'occupant du siège, Ali Akbar Onanga Y'Obegue. Ce dernier, récemment réhabilité par ladite formation politique, a été à nouveau investi par le PDG pour défendre ses couleurs. Il devrait d'ailleurs être le seul candidat à cette élection, donc sûr d'être élu. Sauf qu'Ali Akbar Onanga Y'Obegue va devoir prendre son mal en patience.



Photo: AEE/L'Union

Les électeurs du premier siège du département de Lékoni-Lékori devront encore attendre avant d'élire leur député.

### Tribune des Partis politiques Appel à la transparence !


LA classe politique gabonaise a finalement adhéré à l'appel à "l'Union sacrée pour la République", lancé par le patron de l'administration gabonaise, Julien Nkoghe Bekale. C'est dire que les acteurs dudit landerneau ont tu ou presque leurs querelles et ego. Objectif : faire bloc contre la pandémie du coronavirus, qui décime la planète, particulièrement les puissances occidentales. Sous nos cieux, les autorités envisagent toutes les pistes pour parer à ce mal dont la mise en place d'un fonds spécial. Une décision d'ailleurs prise en Conseil des ministres. Jusque-là rien à redire, la classe politique salue l'initiative.



Toutefois, le RPM d'Alexandre Barro Chambrier, les partis politiques de la 3e voix, "Les Mamboudouistes", pour ne citer que ceux-là, dénoncent le flou artistique autour de ladite gestion de la manne financière. Quel est le montant du fonds ? Comment et par qui est-il géré ? Concrètement, il est utilisé pour quel type de dépenses ? Voilà les principales interrogations qui taraudent, à juste titre d'ailleurs, les esprits des différents acteurs politiques. Cette opacité est de nature à semer le trouble surtout au moment où le pays a profondément besoin d'accalmie et de sérénité.

À ce propos le porte-parole de la 3e voix, Gérard Ella Nguema clame haut et fort : "Les partis politiques du centre, dit de la Troisième voie, ne sont pas dupes. Ils comprennent parfaitement que la volonté du gouvernement n'est pas de réfléchir sur les mesures de ripostes consensuelles et appropriées à cette pandémie, mais il veut tout simplement distribuer à ses préférés les fonds alloués pour la lutte contre le coronavirus".



Même si on ne peut s'empêcher d'y voir des attaques politiciennes, il n'en demeure pas moins vrai que la classe politique entière a besoin d'être édifiée quant à la gestion dudit fonds. Tout comme les citoyens d'ailleurs. Cela aura le mérite d'éviter toute suspicion et accusation de détournement de deniers publics. Reste désormais aux autorités concernées d'apporter des réponses claires aux interrogations de la classe politique concernant ce fonds.

Yannick Franz IGOHO



**Grandir ensemble et pour l'Afrique**

Tél: 00 (241) 01 79 15 00 - [www.orabank.net](http://www.orabank.net)  
Un partenaire à votre écoute

